



Ordonnance de rejet du juge des tutelles pour changer le nom d'un

Par Iorlila, le 02/06/2014 à 13:29

Bonjour,

J'ai déposé une demande d'autorisation de changement de nom pour mon enfant mineur auprès du juge des tutelles et je vis à l'Étranger. Le juge a demandé certaines pièces que je n'ai pas pu réunir dans les temps et avant que je n'ai pu obtenir les pièces en question, le juge a rendu une ordonnance de rejet du fait des pièces manquantes.

Quels sont les possibilités de recours contre cette décision ? Puis-je demander que le dossier soit à nouveau rejugé par le juge des tutelles en fournissant les pièces demandées ? S'il ne me reste que l'appel, est-ce que la cour d'appel acceptera que je présente les pièces que je n'ai pas pu fournir en première instance ?

Merci.